

*
*
*

4.10.2. De aanslag op het presidentiële vliegtuig.

M.b.t. de nog steeds niet opgeloste vraag wie in wiens opdracht op 6 april 1994 de aanslag pleegde op het presidentieel vliegtuig, vond de ad-hocgroep volgende aanwijzingen.

— Info van 7 april 1994 van SGR (kwalificatie B) waarin gesteld wordt: «Les auteurs du tir sur l'avion ne seraient pas nécessairement le FPR qui est sur sa colline, mais pourraient bien être des militaires qui ne veulent pas la paix».

(documenten SGR nr. 3710).

— Info van 12 april 1994 van SGR (kwalificatie B-2-3) waarin gemeld wordt dat in Rwanda iedereen de mening is toegedaan dat kolonel Bagosora de verantwoordelijke is voor de aanslag op het presidentiële vliegtuig.

(documenten SGR nr. 3664).

— Info van 15 april 1994 van SGR (kwalificatie E) waarin een informant meedeelt dat na contacten met een gewezen Rwandees minister en met een hooggeplaatste officier van het Rwandese leger de meeste aanwijzingen voor de aanslag op het presidentiële vliegtuig in de richting van kolonel Bagosora gaan. Ook mensen in de controletoeren van de luchthaven moeten in het complot betrokken zijn geweest.

— Complément d'information van 19 april 1994 van SGR aan verschillende bestemmingen die de verschillende veronderstellingen onderzoekt m.b.t. de vraag wie verantwoordelijk is voor de aanslag op president Habyarimana. De meest plausible hypothese is dat de daders moeten gezocht worden in de omgeving van de president zelf, «attribuant l'attentat aux «faucons» du régime, proches des beaux-frères du président (...)».

(documenten SGR nr. 6743 e.v.).

— Info's van 7, 9, 12 en 22 april 1994 van SGR (kwalificaties gaande van B tot F) waarin gewag wordt gemaakt van betrouwbare bronnen die melden dat de Zairese president Mobutu in samenspraak met extreme Hutu-milieus de aanslag beraamde. Het zou Kongolo, de zoon van Mobutu zijn die het plan uitvoerde. De raketten waarmee de aanslag werd gepleegd, zouden aangekocht zijn in Frankrijk en zouden langs de luchthaven van Oostende in Kinshasa en vandaar in Goma zijn beland. Ruggiu van RTLM zou zich in die periode in Gbadolite hebben opgehouden. Ook het schuiven van de schuld voor de aanslag in de schoenen van de Belgen zou hierin kunnen kadren. Na de logenstraffing door de Belgische regering bleef de officiële Zairese pers de Belgen beschuldigen o.m. op 14 en 15 april. «L'implication de la Belgique dans l'assassinat des présidents (...) est quasi certaine.»

(documenten SGR nrs. B.I.X. 0528, C 0065, X 2654 en 3713).

— Info van 22 april 1994 van SGR (kwalificatie B) waarin staat:

«Il nous faut donc revoir notre position quant aux responsables de l'attentat contre l'avion présidentiel. Tout fait croire maintenant que les auteurs font bien partie de la fraction dure des Ba-Hutu à l'intérieur de l'armée rwandaise. Chose étrange, qui fait supposer qu'il n'y a pas eu improvisation en la matière: une demi-heure après le crash, et donc bien avant l'annonce offi-

CASE NO. ICIR-98-41-1
(82) EXHIBIT NO. DB246
DATE ADMITTED 2-11-2005
TENDERED BY DEFENCE
NAME OF WITNESS BA GOSORA

4.10.2. L'attentat contre l'avion présidentiel.

En ce qui concerne la réponse à la question de savoir qui a ordonné l'attentat contre l'avion présidentiel qui a eu lieu le 6 avril 1994, le groupe *ad hoc* a découvert les indications suivantes:

— L'info du 7 avril 1994 du SGR (qualification B) dans lequel l'on émet l'hypothèse suivante: «Les auteurs du tir sur l'avion ne seraient pas nécessairement le FPR qui est sur sa colline, mais pourraient bien être des militaires qui ne veulent pas la paix».

(documents SGR n° 3710).

— L'info du 12 avril 1994 du SGR (qualification B-2-3) qui signale qu'au Rwanda, chacun pense que c'est le colonel Bagosora qui est responsable de l'attentat contre l'avion présidentiel.

(documents SGR n° 3664).

— L'info du 15 avril 1994 du SGR (qualification B) dans laquelle un informateur déclare qu'après avoir été en rapport avec un ancien ministre rwandais ainsi qu'avec un officier de haut rang de l'armée rwandaise, les éléments dont il dispose indiquent, pour la plupart, que ce serait le colonel Bagosora qui se trouve derrière l'attentat contre l'avion présidentiel. Le personnel de la tour de contrôle de l'aéroport devait également faire partie du complot.

— Le complément d'information du 19 avril 1994 du SGR à divers destinataires, dans lequel sont émises des hypothèses sur l'identité des responsables de l'attentat contre le président Habyarimana. Selon une des hypothèses plausibles, il faut chercher les coupables dans l'entourage du président lui-même, «attribuant l'attentat aux «faucons» du régime, proches des beaux-frères du président (...)».

(documents SGR n° 6743 et suiv.).

— Les infos des 7, 9, 12 et 22 avril 1994 du SGR (qualifications allant de B à F) qui font état de sources fiables, selon lesquelles le président zairois Mobutu a préparé l'attentat en concertation avec des milieux hutus extrémistes. Kongolo, le fils de Mobutu, aurait mis le plan en oeuvre. Les missiles qui ont servi à commettre l'attentat auraient été achetés en France, auraient transité par l'aéroport d'Ostende et seraient arrivés à Goma en passant par Kinshasa. M. Ruggiu de RTLM aurait séjourné à cette époque à Gbadolite. Les tentatives visant à imputer la responsabilité de l'attentat aux Belges peuvent elles aussi s'inscrire dans le cadre de ce scénario. Malgré le démenti du Gouvernement belge, la presse zairoise officielle a continué à accuser les Belges, notamment les 14 et 15 avril. «L'implication de la Belgique dans l'assassinat des présidents (...) est quasi certaine.»

(documents SGR n° B.I. X 0528, C 0065, X 0654 et 3713).

— L'info du 22 avril 1994 du SGR (qualification B) dans laquelle l'on peut lire:

«Il nous faut donc revoir notre position quant aux responsables de l'attentat contre l'avion présidentiel. Tout fait croire maintenant que les auteurs font bien partie de la fraction dure des Ba-Hutu à l'intérieur de l'armée rwandaise. Chose étrange, qui fait supposer qu'il n'y a pas eu improvisation en la matière: une demi-heure après le crash, et donc bien avant l'annonce offi-

cielle à la radio, la « purification ethnique » commençait à l'intérieur du pays, menée sauvagement d'après des listes préétablies. (...) Ce groupe gravitait dans l'orbite de Madame la présidente dont les frères et cousins étaient devenus hauts dignitaires du régime. Ils avaient trempé dans des affaires de terreur et d'argent et il était impensable pour eux de renoncer à leurs privilèges et passe-droits. C'est eux qui dirigeaient les « Interahamwe », les jeunesses du MRND qui formaient les sinistres « escadrons de la mort ». Ce lobby comprenait également des militaires de haut rang, et c'est parmi eux qu'il faut chercher les responsables de l'attentat contre l'avion présidentiel. Donc, pas Madame en personne, mais son clan qui a été dépassé par sa propre logique interne de violence.»

(documenten SGR nr. 3734).

Naast deze inlichtingen van informanten die de aanslag toeschrijven aan de ultras van het vroegere Rwandese regime, bevatten de onderzochte documenten ook één belangwekkende getuigenis van een Belgische onderdaan die kort na het neerhalen van het presidentieel vliegtuig het bezoek ontving van een van de naaste medewerkers van president Habyarimana. Deze persoon waarvan de ad-hocgroep de juiste identiteit kent, identiteit die evenwel in onderhavig rapport niet werd opgenomen om alzo de persoonlijke veiligheid van de betrokkene en de veiligheid van diens familieleden voor zover die nog in leven mochten zijn, niet in gevaar te brengen, zegt dat president Habyarimana hem toevertrouwde: « j'en ai marre de tous ces ultras qui me mettent sans arrêt des bâtons dans les roues ».

De eedaflegging van de in de akkoorden van Arusha voorziene overgangsregering moest gepland worden voor 9 april 1994, enkele dagen na de terugkeer van president Habyarimana uit het buitenland.

(documenten SGR nr. 3640).

Hoewel de bron waarvan deze informatie afkomstig is door de SGR niet als A of B, maar slechts als C werd gecatalogeerd, werd ze door de ad-hocgroep toch in onderhavig rapport opgenomen, omdat de inlichtingen van deze bron naadloos aansluiten bij de informatie vervat in andere onderzochte documenten, meer bepaald in de SITREP van 23 maart 1994 van de Comd Sector Kigali (Kolonel Marchal) aan C Ops waarin verslag wordt uitgebracht van diens onderhoud met diezelfde naaste medewerker van president Habyarimana. Deze meldt hem dat de installatie van de overgangsregering in de komende dagen mag worden verwacht. « Cette information semble se vérifier aujourd'hui. Ce matin j'ai eu la visite du Comd Bn de la Garde Présidentielle qui est venu coordonner les activités de sécurité pour la MEP du GTBE ».

Ook tijdens een ontmoeting met de minister van Defensie, zo meldt kolonel Marchal, wordt hem bevestigd dat de eedaflegging in de komende dagen zal plaatsgrijpen. Kolonel Marchal waarschuwt echter: « Toutefois, les deux jours qui viennent seront sans doute ceux de tous les dangers. Certains éléments ultra sont tout à fait capables d'entamer un processus de déstabilisation qui n'est ni difficile à initier ni compliqué à amplifier ».

(documenten C Ops nr. 5121 in dossier auditoraat-generaal bij het Militair Gerechtshof — Not. nr. 01 00009.95 — Kaft onderzoek D — 1428).

*
*
*

4.10.3. De parallelle diplomatie.

In de periode van augustus 1993 tot april 1994 die door de ad-hocgroep werd onderzocht werden er bezoeken gebracht aan Rwanda door de minister van Buitenlandse Zaken, de staats-

cielle à la radio, la « purification ethnique » commençait à l'intérieur du pays, menée sauvagement d'après des listes préétablies. (...) Ce groupe gravitait dans l'orbite de Madame la présidente dont les frères et cousins étaient devenus hauts dignitaires du régime. Ils avaient trempé dans des affaires de terreur et d'argent et il était impensable pour eux de renoncer à leurs privilèges et passe-droits. C'est eux qui dirigeaient les « Interahamwe », les jeunesses du MRND qui formaient les sinistres « escadrons de la mort ». Ce lobby comprenait également des militaires de haut rang, et c'est parmi eux qu'il faut chercher les responsables de l'attentat contre l'avion présidentiel. Donc, pas Madame en personne, mais son clan qui a été dépassé par sa propre logique interne de violence.»

(documents SGR n° 3734).

Outre ces indications provenant d'informateurs qui attribuent l'attentat aux ultras de l'ancien régime rwandais, les documents examinés par le groupe *ad hoc* contiennent un témoignage intéressant qui émane d'un sujet belge qui, peu de temps après la destruction de l'avion présidentiel, a reçu la visite d'un des proches collaborateurs du président Habyarimana. Le groupe *ad hoc* connaît l'identité exacte de cette personne, mais il a choisi de ne pas la mentionner dans le présent rapport afin de garantir la sécurité personnelle de l'intéressé et des membres de sa famille qui seraient encore en vie. Elle a déclaré que le président Habyarimana lui a confié: « j'en ai marre de tous ces ultras qui me mettent sans arrêt des bâtons dans les roues ».

La prestation de serment du gouvernement de transition, dont l'installation était prévue par les accords d'Arusha, devait avoir lieu le 9 avril 1994, quelques jours après que le président Habyarimana serait revenu de l'étranger.

(documents SGR n° 3640).

Bien que le SGR ait attribué la qualification C (et non A ou B) à la source d'où provient cette information, le groupe *ad hoc* a décidé de l'intégrer dans le présent rapport parce que les renseignements qu'elle fournit correspondent tout à fait aux informations que l'on trouve dans d'autres documents, à savoir le SITREP du 23 mars 1994 du Comd Secteur Kigali (colonel Marchal) au C Ops, dans lequel il est fait état de l'entretien qu'a eu le colonel Marchal avec ce collaborateur proche du président Habyarimana. Celui-ci lui a déclaré que l'on pouvait s'attendre à ce que le gouvernement de transition soit installé dans les jours à venir. « Cette information semble se vérifier aujourd'hui. Ce matin j'ai eu la visite du Comd Bn de la Garde Présidentielle qui est venu coordonner les activités de sécurité pour la MEP du GTBE ».

Le colonel Marchal signale également que, lors d'un entretien qu'il a eu avec le ministre de la Défense, ce dernier lui a confirmé que la prestation de serment serait organisée dans les prochains jours. Le colonel Marchal lance cependant l'avertissement suivant: « Toutefois, les deux jours qui viennent seront sans doute ceux de tous les dangers. Certains éléments ultra sont tout à fait capables d'entamer un processus de déstabilisation qui n'est ni difficile à initier ni compliqué à amplifier ».

(documents C Ops n° 5121 dans le dossier de l'auditorat général près la Cour militaire — Not. n° 01 00009.95 — Farde instruction D — 1428).

*
*
*

4.10.3. La diplomatie parallèle.

Durant la période étudiée par le groupe *ad hoc*, c'est-à-dire entre août 1993 et avril 1994, se sont rendus au Rwanda, le ministre des Affaires étrangères, le secrétaire d'État à la Coopé-